

Communication du Mouvement associatif de Normandie concernant
le mouvement des « gilets jaunes » et la vie associative
Proposition d'organisation de « **Rencontres associatives territoriales** »

Le conseil d'administration du Mouvement Associatif de Normandie, réuni le **10 janvier 2019** a évoqué le **mouvement social en cours dit des « gilets jaunes »**. En particulier, il a abordé les questions que soulève ce mouvement au monde associatif. Son éventuelle participation à l'organisation du « grand débat national » annoncé par le gouvernement entre mi-février et mi-mars 2019 a, dans ce cadre, été débattue.

Le Mouvement Associatif de Normandie constate que ce mouvement interpelle les associations et, pour certaines, leurs fédérations sur le terrain, ainsi que leurs coordinations. Entre autres sujets, le mouvement social des « gilets jaunes » interpelle la société sur la réalité et l'effectivité de notre démocratie : représentativité des élus et d'une manière générale des représentants (professionnels, syndicaux, associatifs, etc...), rôle et prise en compte des corps intermédiaires, écoute et reconnaissance de l'expression, individuelle et collective, des citoyen(ne)s.

Sur les territoires, de nombreuses associations constatent une mobilisation forte, durable de nombreux habitants venant souvent des classes populaires et/ou participant pour la première fois à une action collective posant clairement des questions politiques : inégalités socioéconomiques, socioculturelles, injustice fiscale, organisation de la transition écologique, défaut de démocratie réelle. Ce mouvement comporte donc, malgré ses difficultés d'organisation et ses contradictions, une part non négligeable de repolitisation (réflexion, revendication puis proposition sur l'évolution de la société).

Si les associations ne participent que très peu en tant que tel à ce mouvement, elles sont interpellées par ce mouvement social, soit parce que certains de leurs membres et adhérents y participent, soit parce qu'elles sont sollicitées pour apporter un soutien. Par ailleurs, alors que les « gilets jaunes » commencent à constituer localement des collectifs, des ateliers de débat et de travail, des associations ou certains de leurs membres sont sollicités pour apporter de l'aide à la réflexion, des connaissances sur différents thèmes (droit, constitution, démocratie participative ou de proximité, libertés publiques, notamment d'expression et de manifestation, fiscalité, transition énergétique, solidarité, aménagement du territoire, etc...).

Prenant acte de cette situation, le **Mouvement Associatif de Normandie** a décidé de solliciter ses coordinations membres, et à travers elles, leurs fédérations et associations, pour organiser des « **rencontres associatives territoriales** ». Ces rencontres auront un double objectif et pourraient prévoir deux temps :

Votre contact en région :

Le Mouvement associatif de Normandie

8 rue Germaine Tillion -14000 Caen

Tél : 02 31 94 63 38

lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

<https://www.lemouvementassociatif-normandie.org>

Choisir
l'intérêt
général

- 1) **Echanges sur la perception par les associations du mouvement des « Gilets jaunes » sur leur territoire** : les informations qu'elles ont ou qui remontent de leurs adhérents sur les revendications, sur les modalités d'actions, les débats suscités au sein des associations, les besoins exprimés et / ou les sollicitations qu'elles ont reçues soit pour participer à la mobilisation, soit pour apporter une aide à la réflexion collective et politique
- 2) **Quelles revendications et propositions du monde associatif pour développer une démocratie du dialogue civil, plus délibérative et plus participative, en tous cas permettant la co-construction des politiques publiques ?** Cette partie de la réunion pourrait être introduite par une présentation rapide de ce que la loi autorise ou instaure aujourd'hui (la démocratie de proximité, les conseils de quartiers, les conseils de citoyens, les conseils de développement des territoires, etc...) tant pour en mesurer la connaissance par les associations que les effets et les limites pour des raisons très diverses tenant à la loi elle-même ou au comportement des acteurs locaux.

Le conseil d'administration du Mouvement associatif de Normandie considère que ces « rencontres associatives territoriales » relèveront de son initiative propre et celle de ses coordinations. Par conséquent, elles ne s'inscriront pas d'emblée dans le « grand débat national » programmé par le gouvernement. **Le Mouvement Associatif de Normandie souhaite agir en toute autonomie.** En particulier, la communication faite en direction des associations ne mentionnera pas cette référence au « grand débat national ».

En revanche, le conseil d'administration fera en sorte que les **synthèses des réflexions issues de chaque « rencontre associative territoriale »**, en particulier sur **l'évolution de notre démocratie vers une démocratie du dialogue civil**, de la **délibération** et de la **participation**, soient **transmises aux instances** en charge de la **collation des contributions à ce « débat national »** (plateformes numériques ou autres).

Afin d'envisager l'organisation de ces « rencontres associatives territoriales », le Mouvement Associatif de Normandie organise une **réunion de travail pour les coordinations et les associations intéressées, le lundi 21 janvier 2019, de 9h30 à 12h00**, à la Maison des associations de Caen, 8 rue Germaine Tillion – 14000 Caen, Salle « Rouge » (RDC). **Il demande aux coordinations membres de transmettre dès réception le présent message et cette invitation à leurs fédérations et associations membres.**

Votre contact en région :

Le Mouvement associatif de Normandie

8 rue Germaine Tillion -14000 Caen

Tél : 02 31 94 63 38

lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

<https://www.lemouvementassociatif-normandie.org>

Choisir
l'intérêt
général